

1 Quelles questions se poser avant de recruter ?

S'interroger en amont sur les besoins, les possibilités d'adaptation, les canaux de diffusion de l'offre d'emploi, les acteurs mobilisables est primordial avant de lancer un processus de recrutement.



2 Comment rendre son offre d'emploi attractive ?



Rédiger une offre d'emploi qui se différencie et la diffuser largement sont deux éléments essentiels pour attirer plus facilement les candidats.



3 Quels conseils pour mener l'entretien d'embauche ?



Pour identifier le bon candidat, il est nécessaire de savoir conduire un entretien de recrutement tout en respectant le cadre légal.



Retrouvez le détail de ces étapes au verso

1 Quelles questions se poser avant de recruter ?

- **Commencez par déterminer** : missions, volume horaire, organisation des horaires, rémunération, type de contrat, compétences nécessaires, etc.
- Pour les séniors, pensez au **CDD sénior** et au **cumul emploi-retraite**.
- Si des aménagements sont envisagés, contactez **CAP EMPLOI** et l'**AGEFIPH**.
- **Mobilisez les acteurs** pouvant vous aider à trouver des candidats : **FRANCE TRAVAIL** (ex-pôle emploi), **CAP EMPLOI**, **TRANSITIONS PRO**, etc.



2 Comment rendre son offre d'emploi attractive ?

- **Valorisez votre entreprise** :
 - Votre **OPCO** propose une formation intitulée « *Rendre attractive sa TPE et fidéliser ses collaborateurs* » ;
 - La **CMA Grand-Est** vous accompagne dans la digitalisation de votre entreprise avec l'outil « **Artisan Connecté** ».
- **Bénéficiez d'un accompagnement par le dispositif PCRH** proposé et financé par votre **OPCO**.
- **Diffusez largement** votre offre d'emploi via des sites de recrutement dédiés au sénior (**TEEPYJOB**), des sites gratuits (**FRANCE TRAVAIL**, **AGEFIPH**, **CAP EMPLOI**, **INDEED**, etc) et les réseaux sociaux (**LINKEDIN**, **JOOBLE**, **LEBONCOIN**, etc).
- La **plateforme Hub** de l'alternance de l'**OPCO EP** permet de faciliter les recrutements et la mise en relation avec les acteurs de la formation, de l'emploi et du placement. [www](#)
- Restez vigilant à respecter les **règles relatives à la non-discrimination** : [www](#)



3 Quels conseils pour mener l'entretien d'embauche ?

- L'entretien de recrutement est strictement encadré par la loi (*article L 1221-6 du Code du travail*) interdisant d'aborder certaines thématiques jugées discriminantes. **Elaborez un guide d'entretien avec des questions préétablies**. Pour un sénior, il peut être intéressant de **repérer ses domaines de compétences/d'expertise**. Vous pouvez également lui proposer **une mise en situation** pendant l'entretien.
- Si un candidat sénior avec une reconnaissance de travailleur handicapé se présente en entretien, contactez **CAP EMPLOI** pour **bénéficier d'un appui**.
- Optez pour le **dispositif PCRH (Prestation de conseil en ressources humaines)** qui est proposé et peut être pris en charge à 100% par votre **OPCO**.



Afin de vous accompagner dans le processus de recrutement, vous pouvez faire appel à votre OPCO qui propose le dispositif PCRH (Prestation de conseil en ressources humaines).

Retrouvez les dispositifs, aides et outils des partenaires en cliquant sur le QR Code